BULLETIN

INSTITUT FRIBOURGEOIS d'HÉRALDIQUE et de GÉNÉALOGIE

N° 36 – FEVRIER 2005

BULLETIN DE L'INSTITUT FRIBOURGEOIS D'HERALDIQUE ET DE GENEALOGIE

Rédaction et édition:
Institut fribourgeois d'héraldique et de généalogie
case postale 114
CH-1705 Fribourg

Abonnement:
Le bulletin est envoyé gratuitement à tous les membres de l'Institut, cotisation annuelle CHF 40.- par membre individuel, CHF 50.- par couple.
Des numéros isolés peuvent être commandés pour le prix de CHF 10.-.

Comité:

Président:	Pierre Zwick
Vice-présidente:	Marie-Thérèse Torche-Julmy
Secrétaire, trésorier:	Mario Oppizzi
Assesseur:	Luc Balleyguier

Adresse électronique:
pierre.zwick@mcnet.ch

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

© La reproduction intégrale ou partielle est soumise à l'autorisation de la rédaction.

SOMMAIRE

N° 36, février 2005

- ***héraldique***

  Les végétaux dans les armoiries fribourgeoises — **4**
  compte rendu de l'exposé présenté à l'Institut le 23 mai 2003

- ***généalogie***

  Aperçu sur les origines, l'histoire et le sens des noms de famille — **22**
  par Albert Dumont

  Une intégration réussie au XVIIe siècle. Les ascendances maternelles françaises de Joseph Emile Dumas, de Sommentier — **33**
  par Bruno Charrière

- ***à lire …*** — **37**

  Dans les archives héraldiques suisses: bonnes et mauvaises armoiries,
  avec quelques exemples tirés des fusions de communes dans le canton de Fribourg

- ***vie de l'Institut***

  Assemblée générale du 19 février 2004 — **30**

A la recherche de nos origines

Il y a quelques jours, l'arrivée de la sonde européenne Huygens sur Titan, le plus gros des satellites de Saturne, fut un événement exceptionnel dans l'histoire de la science. Ce voyage de sept ans, long de 1,5 milliards de kilomètres dans l'espace, avait pour but de faire progresser nos connaissances sur la genèse de notre planète, et par là, sur le début de la vie et sur la naissance du genre humain.

Nous retrouvons le souci de cette quête de nos origines à travers les sciences auxiliaires de l'histoire que sont l'héraldique et la généalogie.

Les armoiries de nos familles présentent dans bien des cas, comme meubles, des motifs végétaux qui nous relient à la nature dont nous sommes issus et dont nous faisons partie. Mais cette relation demeure en général bien obscure; le rapport énigmatique entre une fleur stylisée et le premier ancêtre auquel nous avons pu remonter dans nos recherches reste souvent un mystère.

Nos patronymes aussi, sont des sources de réflexions et d'études passionnantes. Nous avons perdu la trace qui conduit du nom d'un aïeul de la fin du Moyen Age jusqu'au nôtre. Pour en expliquer le sens, nous devons nous satisfaire d'hypothèses généralement séduisantes, mais difficilement vérifiables personnellement.

Au seuil de la nouvelle année, je vous souhaite de pouvoir avancer dans vos recherches et, si vous ne trouvez pas la solutions de vos énigmes, d'éprouver la satisfaction d'avoir accru votre capital de connaissance, ce qui est essentiel pour tout érudit.

Pierre Zwick

Les végétaux dans les armoiries fribourgeoises

compte rendu de l'exposé
présenté à l'Institut le 21 mai 2003

1 Introduction

Les végétaux, comme les astres précédemment étudiés, sont des meubles héraldiques. C'est-à-dire des objets décoratifs qui meublent effectivement l'écu, indépendamment de la répartition de sa surface qui concerne alors les partitions et les pièces. D'une manière générale, les plus fréquents sont la fleur de lis et la rose.

1.1 Le lis

L'origine de la fleur de lis est vraisemblablement orientale et figure sur les sceaux des rois de France dès le XIIIe siècle.

Blasonnement : une terminologie particulière indique les différentes représentations héraldiques de cet ornement.

- *Au pied nourri* : fleur de lis dont le bas est coupé.
- *Lis de jardin, tigé et feuillé* : lis naturel complet
- *Lis rempli* : lorsqu'il montre ses étamines.

1.2 La rose

Il s'agit en fait de l'églantine, à cinq pétales, parfois avec une deuxième rangée à l'intérieur.

Blasonnement :

- *Boutonnée d'or* : le centre est d'or
- *Ornée de sinople* : les pointes du calice paraissant entre les pétales.
- *Soutenue ou tigée et/ou feuillée de* … : la tige / des feuilles sont visibles.

- *Quintefeuille* : rose la plus simple
- *Tiercefeuille, quartefeuilles, sixfeuilles* : autres fleurs à plusieurs pétales.

1.3 Divers

Autres fleurs, les feuilles de **nénuphar** (cœur découpé en haut).

Le **cep de vigne** et les **grappes de raisin** sont à signaler en Suisse également. Les **raves**, **choux** ou **fraises** sont plus rares.

1.4 Les arbres

Les feuilles et les fruits prennent des proportions particulières dans les arbres pour mieux en identifier l'espèce. On trouvera ainsi le **tilleul**, le **hêtre**, le **chêne**, l'**olivier**, le **sapin.**

Blasonnement :
- *Englanté* : le chêne et ses glands.
- *Fruité* : autre arbre portant ses fruits.
- *Panelles* : feuilles de tilleul dans l'héraldique espagnole
- *Arraché* : se dit d'un arbre aux racines apparentes.
- *L'écot* : tronc d'arbre, avec ou sans nœuds, parfois enflammé
- *Les rameaux* : ressemblent à ceux de laurier

1.5 Les fruits et les céréales

Notons les **glands, le mûrier, le raisin**. Le **blé et l'avoine** se trouvent surtout en *gerbe*, *liée* ou non.

2 Répertoire des végétaux représentés dans les armoiries des familles fribourgeoises

(Nom de famille, lieu d'origine/bourgeoisie et date de l'armoirie citée dans l'Armorial du canton de Fribourg d'Hubert de Vevey[1])

2.1 Arbre

- **Porcelet**, Estavayer-le-Lac, fin XVIIIe s., (éteinte)
- **Repond**, Villarvolard, Fribourg, 1709, 1745, (fig III-132, 133)

Porcelet

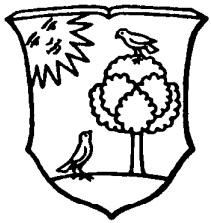

Repond

2.2 Tronc d'arbre / écot

- **Aeby**, St-Loup, 1648 - Fribourg , XIXe s. (+ lierre)
- **Chatton**, Avry/Matran, 1830, (écot)
- **Musard**, Estavayer-le-Lac, 1536, (chevron écoté), (éteinte)
- **Nuspengel**, Fribourg, 1563 (écot)
- **de Stoecklin**, Fribourg, 1789 (écot)
- **de Vevey**, Fribourg, 1580, (écot)

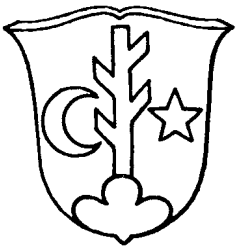

Chatton

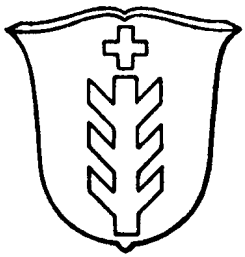

Nuspengel

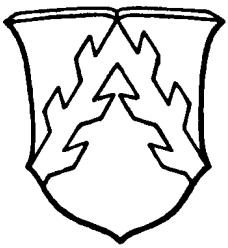

Musard

[1] de Vevey-L'Hardy H.: Contribution à l'armorial du canton de Fribourg, in AF, XXIe année, 1933 à XXXIe année, 1943

Aeby

de Vevey

2.3 Chêne

- **Chaney**, Estavayer-le-Lac, 1716 (éteinte)
- **Delosea**, Morat, Fribourg, XVIIIe s

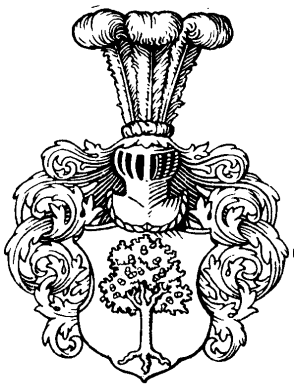

Delosea

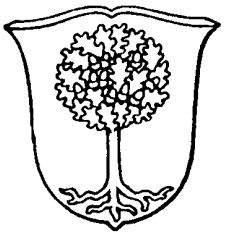

Chaney

2.4 Peuplier

- **Noël,** Estavayer-le-Lac, fin XVIIIe s.

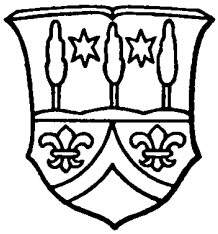

Noel

2.5 Sapin / pin

- **Buchs,** Bellegarde, 1778 (fig. II-29)
- **Conus,** Le Saulgy, 1712
- **de Buman,** Fribourg, 1582, 1785(fig. III-28)
- **Fivaz,** Payerne, Fribourg, 1522 (éteinte)
- **Lalive d'Epinay,** Fribourg, fin XVIIIe s.
- **Lombard,** Fribourg, 1605, (éteinte)
- **Morand,** Botterens, 1682
- **Robadey,** Lessoc, romont, 1628
- **Savary,** Villarvollard, Fribourg, 1760
- **Tardy,** Fribourg, Estavayer, 1630, (éteinte**)**
- **Thann,** Fribourg, 1628
- **Zur Thannen,** Fribourg, 1676,(éteinte)

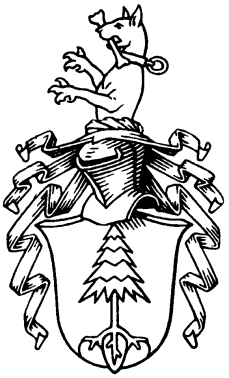

Buchs

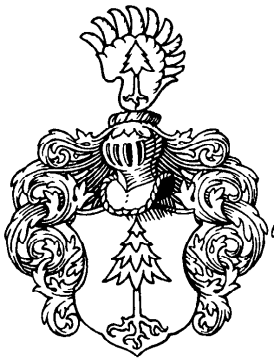

Lombard

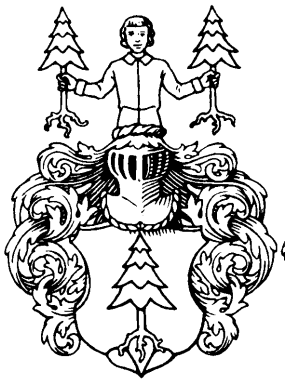

Thann

Conus

Zur Thannen

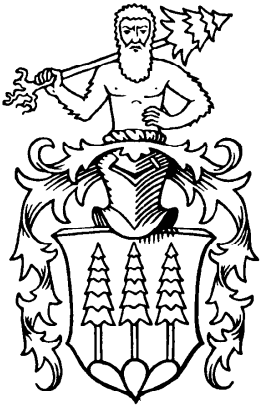

Tardy

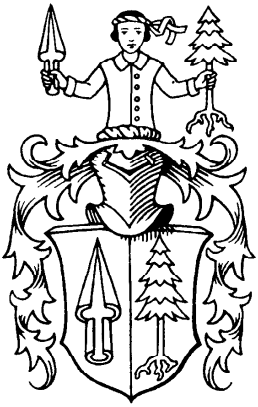

de Buman

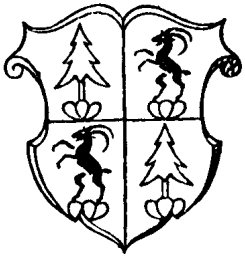

Fivaz

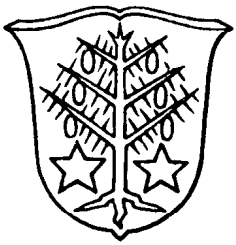

Lalive d'Epinay

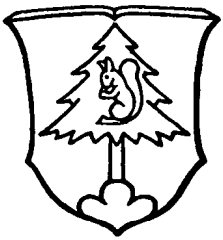

Robadey

2.6 Saule

- **de Saliceto,** Asti, Fribourg, 1443, (éteinte)

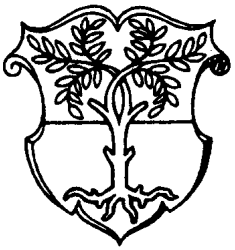

de Saliceto

2.7 Rameau

- **Badoud,** Romont, 1797
- **Burky,** Fribourg, 1750, (éteinte)
- **Cantin**, Estavayer, 1642

Cantin

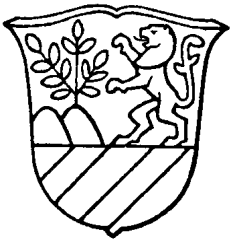

Badoud

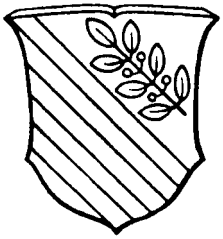

Burky

2.8 Feuille(s)

- **Badoud,** Romont, 1788
- **Fracheboud,** Lessoc, Gruyères, 1561 (tilleul)
- **Offleter,** Fribourg, 1594, (éteinte) (tilleul)

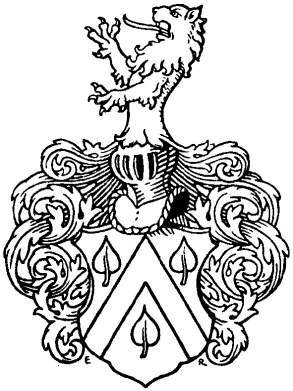

Fracheboud

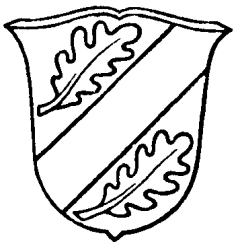

Badoud

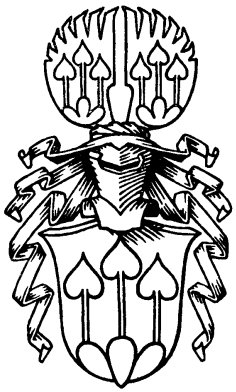

Offleter

2.9 Trèfle(s)

- **Alex,** Bulle, Fribourg, 1544 (éteinte)
- **Baillif**, Villeneuve FR, 1639
- **Castella,** Neirivue, Gruyères, 1555
- **Chollet,** Echarlens, 1576
- **Clély,** Fribourg, XVIIe s. (éteinte)
- **Cressier,** Haut-vully, XVIIIe s.
- **Dupré,** Gruyères, 1790
- **Friolet**, Morat**,** 1765
- **Fruyo,** Fribourg, 1608 (éteinte)
- **Guisolan,** Chénens, 1803

- **de Guschelmut,** Fribourg, 1387, (éteinte)
- **de Ligerz** (de Gléresse), 1630, (éteinte)
- **Pittet,** Bouloz, Fribourg, 1710
- **von der Weid,** Fribourg, 1647, 1708 (fig II-141, 143)

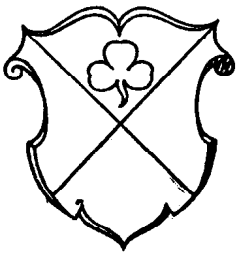

de Guschelmut

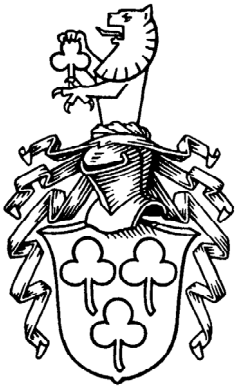

von der Weid

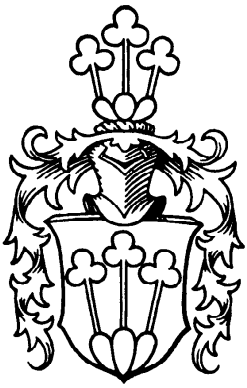

de Ligerz
de Gléresse

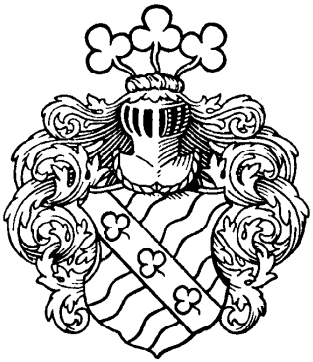

de Castella
(de Gruyères)

Fruyo

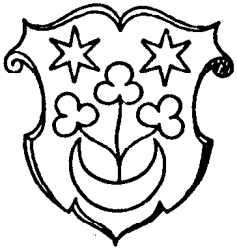

Friolet

Cressier

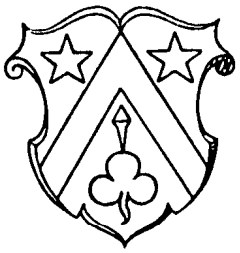

Guisolan

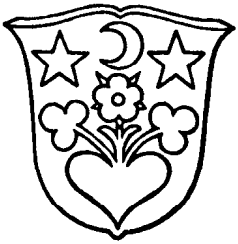

Dupré

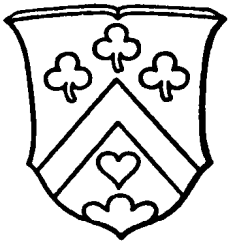

Pittet

2.10 Rose(s)

- **Aigroz,** Fribourg, 1443 (éteinte)
- **Arsent,** Fribourg, 1441, 1500 (éteinte) (fig. III-11, 12)
- **Bergier,** Estavayer-le-Lac, 1575
- **Blanc**, Charmey, corbières, XVIIe s.
- **de Bourgknecht**, Fribourg, 1585
- **Brünisholz,** Praroman, Fribourg, 1610, (fig. III-14, 24) (éteinte)
- **Buchs,** 1795 (Fig. II-30)
- **Chatoney,** Morat, 1765
- **Clerc,** Montagny, 1632
- **d'Endrion,** Estavayer, Fribourg, 1777, (éteinte)
- **Duding**, Riaz, Fribourg, 1701
- **Dupré,** Gruyères, 1790
- **Elpach,** Fribourg, 1458, (éteinte)
- **de Gendre,** Lossy, Fribourg, XVIIIe s. (voir DHBS)
- **de Girard,** Fribourg, 1762
- **Gomy,** Corjolens, Fribourg, milieu XVIIIe s.

- **Grangier,** Estavayer-le-lac, 1700, (éteinte)
- **Juat,** Sévaz, Estavayer, 1744, (éteinte)
- **Kaenel**, Fribourg, 1576. (éteinte)
- **Lamberger,** Fribourg, 1580, (éteinte)
- **d'Odet**, Fribourg, 1577 (éteinte en Suisse)
- **Progin,** Vaulruz, Fribourg, 1595, (éteinte)
- **Rey,** Estavayer, 1717 (fig. III-135, 136)
- **Villing,** Fribourg, 1542, (éteinte)
- **Vissaula,** Morat, 1637 (éteinte)
- **Volmar,** Ueberstorf, milieu XIXe s.
- **Weibel,** Morat, 1800
- **Yenny,** Fribourg, 1539, (éteinte)

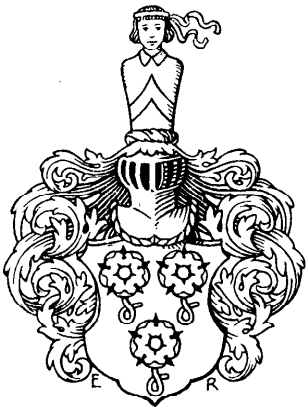

Duding

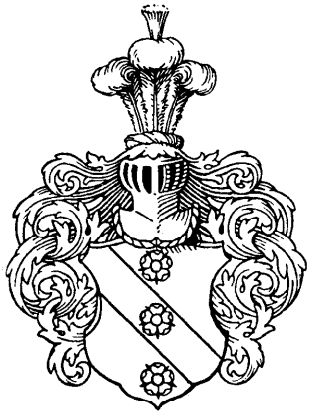

de Girard

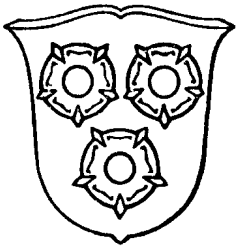

Elpach

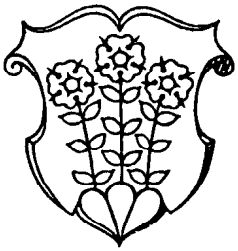

Blanc

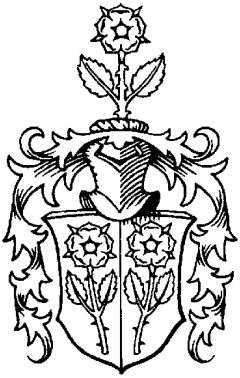

d'Arsent

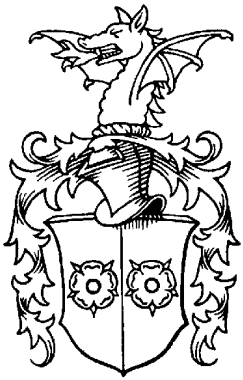

d'Arsent

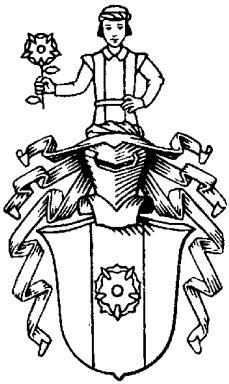

Buchs

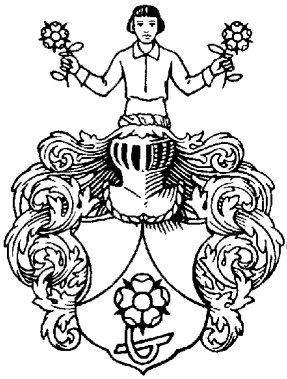

Kaenel

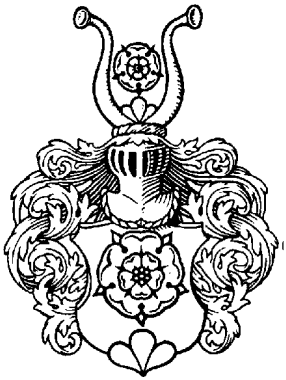

Chatoney

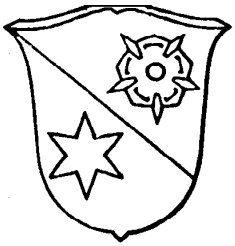

de Bourgknecht

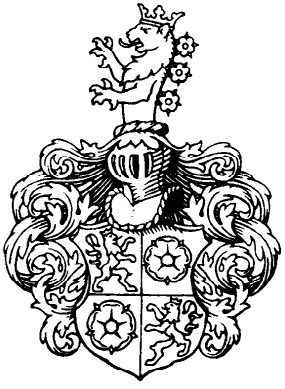

Vissaula

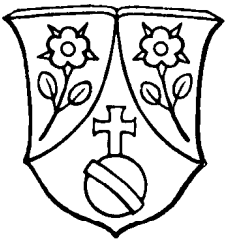

Brunisholz

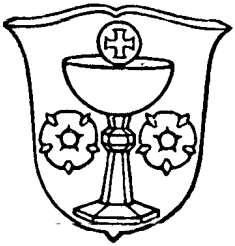

Clerc

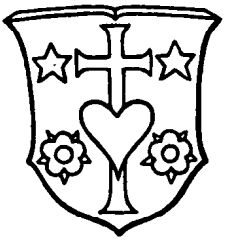

Juat

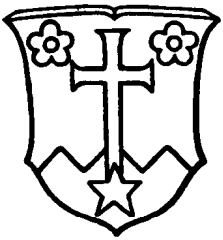

Rey

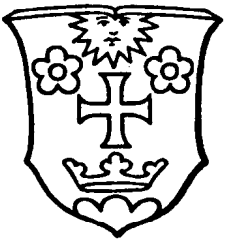

Rey

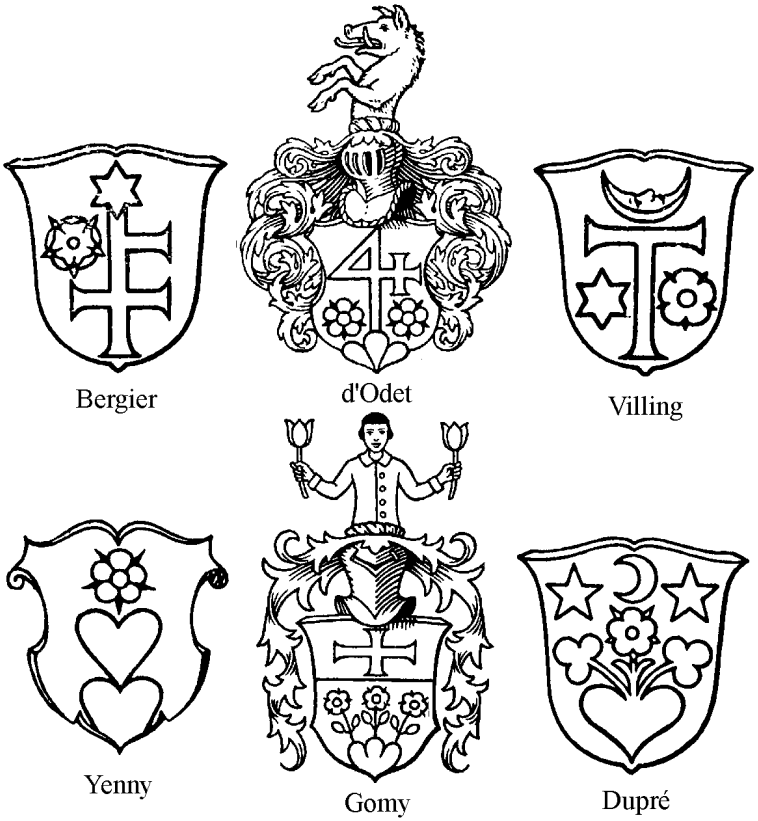

2.11 Lys

- **d'Amman**, Fribourg, 1541
- **Besson**, Estavayer-le-Lac, Fribourg, 1665,1648 (fig. II-15, 19)
- **Comba,** Montbovon, 1807
- **Corby**, Treyvauy, Gruyères (Corbet ?), 1662 (éteinte)
- **Curty,** Alterswyl, Fribourg, 1830
- **Deillon**, La Joux, ?
- **Ducrest,** Le Crêt, 1830, fin XVIIIe (fig. III-45, 48)
- **Erhart**, Fribourg,, XVIe s., (éteinte)
- **Esseiva**, Fribourg, ?
- **Feldner**, Fribourg, 1620
- **Floret**, Fribourg, 1442
- **Grangier**, Montbovon, 1801 ?

- **Heimo**, Singine, Fribourg, 182
- **Jaquet,** Estavannens, fin XVIIIe s.
- **Jerly**, Fribourg, 1761 (fig. I-83)
- **Loffing**, Fribourg, 1760
- **Meister**, Fribourg, 1600, (éteinte)
- **Menoud,** Sommentier, La Joux, fin XVIIIe s.
- **Merz**, Fribourg, 1554 (éteinte)
- **Mossu,** Fribourg, 1453, (éteinte)
- **Paris**, Posat, 1719, (éteinte)
- **Raeschi**, Fribourg, 1547
- **de Reynold,** Cottens, Fribourg, 1647 (fig. III-140)
- **de Stoecklin,** Dornach, Fribourg, 1789
- **Surchat,** Blessens, Romont, 1889
- **Vorlet**, Fétigny, 1764
- **Waeber**, Fribourg, 1675, (éteinte)
- **Wallier,** Cressier, Fribourg, Soleure, 1603, (fig. III-169), (éteinte)
- **Wattelet**, Morat, 1828

Mossu

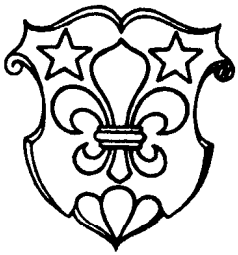

Paris

Loffing

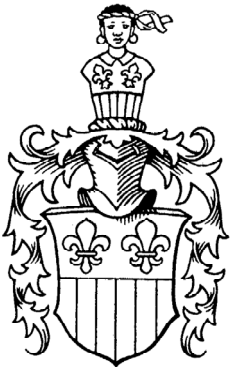

d'Amman

de Reynold

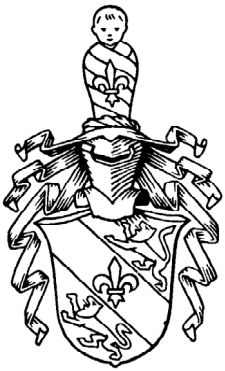

Besson

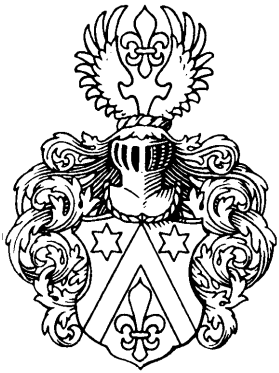

Waeber

Besson

Raeschi

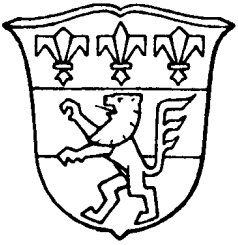

Esseiva

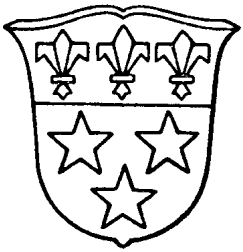

Grangier

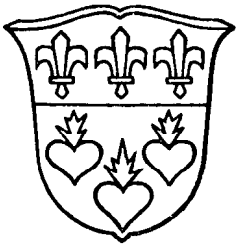

Corby

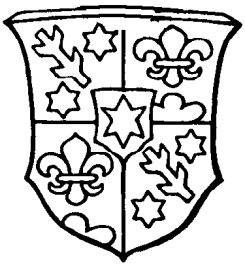

de Stoecklin

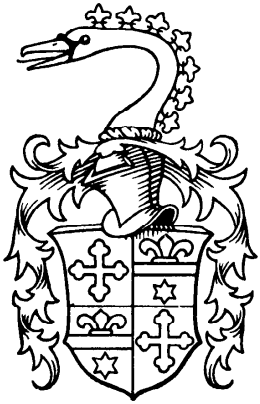

Wallier

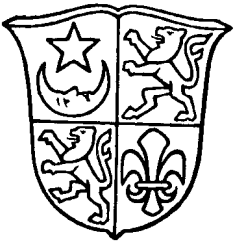

Deillon

2.12 Épi, gerbe

- **Gerbex,** Estavayer-le-Lac, 1649, fin XVIIIe s (éteinte), Vuissens,
- **Grangier,** Estavayer-le-Lac, 1785 (éteinte)
- **Haberkorn,** La Corbaz, Fribourg, 1671, (éteinte)
- **Joye,** Mannens, l816
- **List,** Fribourg, 1548 (laîche ou carex), (éteinte)
- **Roggen,** Morat, fin XVIIIe s.
- **Roggo,** Guin, Fribourg, 1650

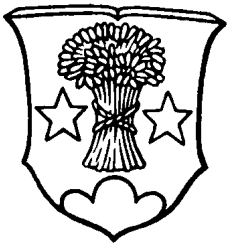

Gerbex

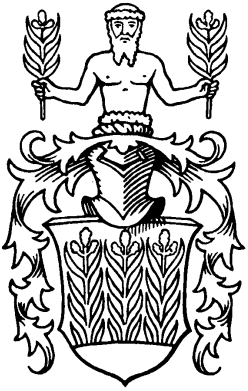

List

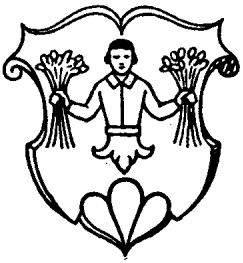

Haberkorn

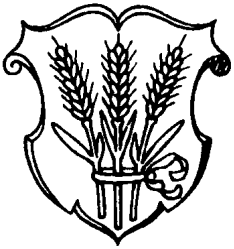

Roggo

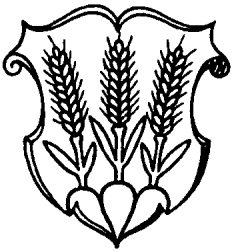

Roggen

-

2.13 Raisin

- **Krummenstoll,** Fribourg, 1545, (éteinte)
- **de Lanther**, Agy, Fribourg, 1547 (éteinte en Suisse)
- **Perrottet**, (éteinte)

Krummenstoll

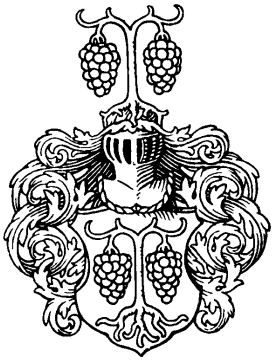

de Lanther

Perrottet

2.14 Choux

- **Deschoux,** Sorens, 1671
- **Gachoud,** Villars-d'Avry, av.1726

2.15 Fraise

- **Fryo,** Fribourg, 1631,1676, (éteinte)

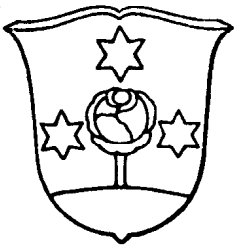

Gachoud

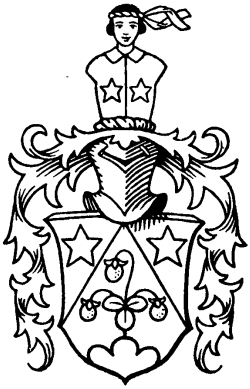

Fryo

DP / PZ

Aperçu sur les origines, l'histoire et le sens des noms de famille

par Albert Dumont

Les noms de famille ne sont pas si anciens que l'on voudrait le croire. Ils remontent à l'époque des Romains qui, contrairement aux Hébreux, aux Sémites, aux Grecs, aux Celtes, aux Gaulois et aux Germains, portaient plusieurs noms dont l'un d'entre eux était le nom de famille. Bien que l'infiltration des noms germaniques soit signalée dans nos régions avant l'invasion des barbares, le système onomastique en usage chez les Romains et qui comportait trois à quatre noms, sombra avec la chute de Rome en 476. Selon les us et coutumes des peuples germaniques, chaque individu ne porta à nouveau qu'un seul nom. Le nombre des noms de provenance germanique augmenta très rapidement et dépassa même les trois quart de l'ensemble des noms en usage sur le territoire helvétique. On connaît l'intervention du pape Grégoire le Grand (pape de 590 à 604) qui autorisa et recommanda aux fidèles de donner un second nom de baptême à leurs enfants et de préférence celui d'un saint ou d'un martyr. Les Francs qui avaient annexé le royaume de Bourgogne y compris l'Helvétie et autres territoires de la Gaule perdirent peu à peu l'usage de leur langue primitive au profit des langues romanes, ce qui fit renaître l'usage de l'onomastique des Romains sous une forme très restreinte.

En effet vers la fin du VIe siècle un tournant important se dessina dans l'histoire du nom. La nécessité d'identifier une personne avec le plus de précision possible se faisait déjà sentir à l'époque précédente celle du règne de Charlemagne. Réservé d'abord à la haute noblesse, puis porté par les ecclésiastiques et certains laïques de rang élevé, le second nom ou sur-nom s'imposa petit à petit, de gré ou de force, dans les couches inférieures de la population, mieux dit, des hommes libres. C'est vraisemblablement avec l'affranchissement progressif des personnes à partir des IXe et Xe siècles, à l'avènement de la classe bourgeoise et à l'émancipation des villes que l'usage d'un seul nom devenait très problématique. La pression exercée par les juristes et les

notaires a été certainement déterminante parce que pour des raisons juridiques, de droit privé, individuel et social, d'obligations envers l'autorité et la communauté, il était impérieux de pouvoir distinguer les personnes vivant autour du même foyer, mais souvent issues de parents différents et qu'un *Jaquetus* ne puisse plus se faire passer pour un *Uldricus* et vice versa, ceci au gré des avantages ou des inconvénients. Mais il a fallu plus de 300 ans pour que les surnoms deviennent héréditaires, c'est-à-dire qu'ils fassent office de nom de famille.

L'origine d'un nom repose parfois sur plusieurs racines et interprétations. Dans certains cas toutes peuvent être plausibles, du moins acceptables, dans d'autres, l'on trouve une confirmation ou une justification ou alors le doute subsiste et enfin l'obstacle reste de taille si bien que le mystère demeure. Cependant cette catégorie de noms n'est pas très nombreuse. L'origine et le sens de nombreux noms de famille sont assez faciles à déterminer pour autant que l'on se donne la peine de remonter aux racines ou pour peu que l'on procède par comparaison, relation ou déduction. Les noms de localité ou d'un lieu quelconque semblent avoir été parmi les premiers en usage. Il n'y a pas de difficultés de trouver d'où viennent les noms de famille *Detrey, Corminboeuf, Mutrux, Corpataux, Bettens, Dormont, Progin, Planche, Devenoge, Dumont, Denoréaz ou Dénéréaz*, etc. Toutefois il reste à déterminer l'endroit exact lorsqu'il s'agit d'homonymes. Les *Miéville, Demiéville* qui signifient *média villa*, donc habitant au milieu d'un bourg ou d'une ville donnent peu plus de fil à retordre. De même *André*, nom chrétien d'origine grecque signifie viril, duquel ont été formés les noms *Andres, Andrey, Andrist* etc. Aussi les *Duchosal, Cheseaux* et *Chésalles* ne tirent probablement pas leur nom des villages de *Cheseaux* et *Chésalles* mais plutôt d'un terrain à bâtir ou de celui où se trouvait déjà une maison que l'on appelait au Moyen Age le *chesal*, *chesaul, cheseau*, etc. Les *Pâquier, Pâsquier, Dupaquier* (en allemand *von der Weid* ou *Vonderweid*) sont des endroits à pâture, donc des pâturages. *Delessert* signifie clairière; Savary =[2] terre inculte; *Dulex, Dussex* = roc, rocher; *Ducret, Ducrest, Crettet, Crettaz* = crêt, mamelon; *Rouvenaz, Rouvinez* vient de raviner = ravager par la ravine ou le torrent. Les particules *de, dou, di*, du n'étaient pas forcément liées à un titre nobiliaire, puisqu'elles indiquaient généralement un endroit d'où venait la personne à l'exemple des *Dumoulin, Dévaud, Dubey*,

[2] par économie de place, le signe "=" (égal à) remplace les termes "qui signifie ou qui veut dire"

Dutoit de l'ancien français *teit* = chaumière, cabane etc. Par contre les *de Graffenried, de Chastonnay, de Cossonay. de Montmollin, de Diesbach, de Zurich* sont des familles titulaires de lettres de noblesse et c'est pour cette raison que le nom et la particule ou la préposition ne sont pas soudés ensemble. A propos de l'origine du nom de famille *de Zurich*, il semble au premier abord qu'elle viendrait de la ville du même nom. Eh bien, il n'en est rien, ce nom vient de l'allemand *zur*, préposition contractée *zu der* = vers, chez, au, du, et du patois suisse allemand *ich* = chêne, donc vers, chez, du ou au chêne = *zur Eiche*, ce qui a donné *Zurich*. Cette famille vient de Lessoc en Haute Gruyère. Les équivalents français sont *Duchêne, Chenais, Chénier* et *Duchesne*, etc. Il existe des noms qui rappellent une appartenance à un pays ou à une ethnie tels que les *Allemann, Allemand, Schweizer, Savoye, Borgognon, Francey*, etc.

Avec le temps, le surnom se transmit à la descendance et prit la place du nom de baptême et relégua celui-ci au rang secondaire de prénom, non moins important, il faut le dire. C'est vers 1100 que les actes notariés, en particulier les grosses et les testaments, font mention du surnom, en plus du prénom, faisant fonction de patronyme suivi d'une indication de l'ascendance directe du côté paternel. L'emploi flottant de noms dits pseudonymes accompagnés des termes comme *alias, dictus*, autrement dit, est sur le déclin avec l'arrivée de la Réforme.

C'est à partir de ce moment-là que, grâce au ministère des pasteurs, les premiers registres de baptêmes, suivis par ceux de mariages et plus tard ceux de décès ont été tenus officiellement. L'Eglise catholique fit de même avec quelques décennies de retard. Probablement nés des antagonismes confessionnels, ces enregistrements, destinés initialement au contrôle et au recensement des fidèles, servirent à mieux identifier les personnes et pour cette raison, on peut considérer la tenue de ces registres comme la première forme de notre état civil.

En France, l'état civil a été institué par François 1er en 1539. A cette époque, les deux Eglises étaient dominées par le pouvoir étatique. Elles servaient, malgré elles, de porte-parole officiel de l'Etat et de là contraintes de tenir ces registres, lesquels étaient l'instrument de contrôle des habitants pour l'autorité civile. Dans notre pays, ce n'est que par la loi fédérale du 24 décembre 1874 que l'état civil passa à l'autorité civile.

Je suppose aussi que chacun de vous a constaté au cours des recherches que les prénoms, les noms de personnes et de lieux étaient écrits ou transcrits comme ils étaient prononcés, entendus et compris

dans le langage local, lequel différait sensiblement d'une région à l'autre, ce qui était la source d'innombrables variantes orthographiques et cela sans compter les fréquentes fantaisies des scripteurs. Pour mettre fin à ce brouillamini, je citerai l'exemple du directeur de la Justice du canton de Fribourg, qui, se référant à l'article 12 de la loi fédérale du 20 novembre 1849, publia une liste de noms de famille, laquelle fixait l'orthographe qui fit règle dans la rédaction des actes officiels. Je ne sais pas si d'autres cantons ont fait de même. Quoiqu'il en soit, il sied aujourd'hui de se conformer à la version officielle, même si un patronyme est victime de quelques entorses de prononciation.

Ceci dit, examinons un peu quelques noms de familles d'origine germanique connus dans nos régions. Certains d'entre eux remontent au Haut Moyen Age voire même aux idiomes des Barbares. Comme exemples, j'ai choisi d'abord le nom des cinq principaux personnages de *La Geste de Doon de Mayence*, rebaptisée plus tard *Les quatre fils d'Aymon* qui évoque les exploits et les malheurs qu'ils ont eus avec leur merveilleux cheval *Bayard* dans les luttes qu'ils menaient contre la toute puissance de la royauté injuste et décadente de Charlemagne. Ces personnages étaient *Aymon*, le père et ses quatre fils *Renaud, Alard, Guichard* et *Richard*. Ces prénoms étaient très répandus en France. Ils furent tous héréditaires et de ce fait devinrent des noms de famille. Je me bornerai ici de citer quelques patronymes découlant de *Aymon* dont la racine vient du haut allemand *heim* ou *haim* = foyer, maison. Tout d'abord le nom de famille *Ay(i)mon*, duquel ont été formés *Aymod(z), Hay(i)moz. Aymard, Aymonod, Mon(n)od, Emoney, Eymon(n)et* avec son féminin *Eymonettaz* sans exclure les *Monnet(y), Mon(n)ard, Morard,* etc. A relever que *Monney* et *Monnier* pourraient avoir subi des influences diverses, entre autres celle du patois *maunet* qui signifie sale, malpropre et de meunier ou de *monier* le monnayeur.

Hugo vient du franc *hugû* qui signifie homme d'esprit, de bon sens et de raison. Transformé plus tard en *Hugbald* et *Hugbert*, il a donné les noms de *Hugon, Hugonin, Hugues, Huguet* avec son féminin *Huguette, Huguenin, Hugonet,* d'où les *Gonin, Gounod, Gon(n)ard*, etc. *Huguenot*, nom donné aux calvinistes est une mauvaise version française de l'allemand *Eidgenossen* qui veut dire "confédéré par serment" (au protestantisme). Etymologiquement le patronyme *Huguenot* découle sans conteste de *Hugo* ou *Hugues* et non d'une traduction erronée.

Les prénoms *Guillaume* et *Vuilliè(s)me*, tous deux provenant de *Wilheim*, qui signifie celui qui sait se défendre grâce à sa volonté, sont devenus des noms de famille, et suivant l'évolution de la phonie des

lettres, la première syllabe de *Wilheim* se prononça *Vuil* en Romandie, en Franche-Comté et en Lorraine et *Guil* dans le reste de la France. Une comparaison de cette évolution peut se faire avec *Wipfel* et *Gipfel* qui veulent dire sommet ou cime. Il en est de même avec *vespis* en latin, devenu *wîpe* ou *vîpa* en patois et qui se dit finalement guêpe en français.

De ces transformations, il est sorti de *Wilheim* deux formes distinctes, mais souvent parallèles en rapport des noms et des prénoms. En voici quelques exemples:

Wilheim	➔	*Guillaume*
Willermus	➔	*Guillermus*
Williamoz	➔	*Guilliamoz*
Vuilliè(s)me	➔	*Guilliè(s)me*
Vuilloud	➔	*Guilloud*
Vuillemier, Vuillemin	➔	*Guillemin*
Veuillot	➔	*Guillod, Guillard*, etc.

Le mot "guillaume" désigne aussi le rabot pour faire des rainures, un outil pour faire le crépissage et une toile métallique que l'on place sur un tamis. Ce terme a peut-être été donné comme surnom à la personne qui se servait de ces objets auxquels fut attribuée, par erreur, l'origine exacte du patronyme.

L'alternance du W en V et en G se retrouve également dans *Walt(h)er* dont la version française est *Gaut(h)ier*. Il en est de même avec *Warnerey* qui prend la forme de *Garnier*, *Vaucher* de *Gaucher*, *Vuillet* de *Guillet* etc.

Heinrich qui apparaît dans les documents sous la forme latinisée de *Henricus* est à l'origine des *Henri(y). Henriod, Henrioud*.

Un prénom à ne pas oublier est celui que portait celle qui fut reine du second royaume de Bourgogne à partir de 937 en remplacement de son fils Conrad âgé alors de 13 ans. A l'origine *Bertha*, devenue *Berthe* qui signifie la femme brillante par sa beauté et son esprit a donné les patronymes *Berd(t)at, Bertet, Berthier, Bertold, Bertholet, Berthoud,,* etc.

En se tournant du côté des apôtres, notons *Jacques* qui est la forme populaire latinisée de *Jacobus*, mais qui n'est pas forcément l'équivalent de *Jacob* en français. *Jacob* vient de l'hébreu *akad* = qui tient le talon, qui supplante (faire perdre une faveur) et selon la légende *Jacob* et *Esaû* se battaient dans le sein de leur mère et à la naissance

Jacob tenait le talon d'*Esaû*, tout cela parce qu'ils se disputaient déjà le droit d'aînesse. Mais à vrai dire, *Jacob* est le diminutif de *ya'agob'el* mot hébreu qui signifie Dieu protège. Il en n'est pas moins que *Jacques* est à la base de nombreux noms de famille tels que les *Jacquet, Jacquaz(t), Jacquard, Jacquier, Jacquemont, Jacquillard,* etc., alors que de *Jacob* l'on trouve les *Jacot, Ja-cobi, Jaccoud, Jacobin,* etc.

Le prénom *Pierre* est également bien représenté par ses dérivés tels que les *Perrod, Perroud, Perrottet, Perrochon, Péter, Pet(t)erman(n), Perret, Perrin*, etc.

Nous parviennent du ciel les *Michel* = qui est comme Dieu en araméen, et ses dérivés *Michelet, Michelin, Micheloud, Michet, Michon*, etc., sans oublier les anges d'où les *Angéloz, Angèle* etc.

Avec l'augmentation de la population surgirent une foule de nouveaux surnoms lesquels furent adoptés par les descendants comme patronyme en lieu et place de l'ancien. Par exemple les noms de famille qui se rapportent à des métiers encore connus aujourd'hui, mais auxquels il était donné un nom conforme au langage de l'époque, tel le boulanger qui s'appelait *pistor*, tiré du latin pétrir pour faire du pain, d'où les noms hybrides de *Blancpain, Painblanc, Panchaud, Painlevé, Paintard*, etc.

Celui qui travaillait le fer était le *fabre*, en latin *faber*, lequel est chez nous le forgeron, et d'où nous viennent les noms de famille *Favre, Fabri(y), Fèvre, Fèbvre, Faure, Favrod, Favarger*, etc. Par contre les *Maréchal, Marschal, Maréchaux* sont issus du vieil allemand *marshkalk*.

Le fabricant de chaussures s'appelait *Escoffier* ou *Escoffey*. Aujourd'hui cet artisan se nomme cordonnier, d'où les *Cordey, Courvoisier,* etc., terme qui vient du vieux français *cordouanier* issu de *cordouan*, lequel signifie cuir de Cordoue ou de Cordoba.

Pour se vêtir, on se rendait chez le tailleur ou le couturier appelé à l'époque différemment selon les régions *Cosandey, Cosandier, Cauderey, Coderey, Codourey*, etc. Les *Tissot, Tissière, Teysier* exerçaient le métier de tisserand. Les *Régamey* étaient des brodeurs, les *Follonier* des fouleurs de drap ou de cuir.

Les meuniers étaient des *Monney, Mon(n)ay, Monnier* d'où les *Monnerat, Monneron* ainsi que les *Monnat, Monnin, Munier* etc. Les responsables des fours publics étaient des *Fournier. Forney, Forny, Fornerod, Forneret*, etc.

Le pintier du village était le *Tavernier* ou *Tavernay*. Et comme il n'y avait pas de fête sans musique on faisait appel pour cela au *Méné(es)trier*, d'où les *Ménétrey*. Des personnes qui s'occupaient des bovins, il nous est resté les *Bouvier, Bovet, Bovard* et sans doute les *Bovon* et les *Bouvard*. Le fabricant de corbeilles, de paniers et de vans était le *Vannier* ou *Vaney*. Le chaudronnier-étameur ambulant ne réparait pas seulement les casseroles, mais castrait et ferrait aussi les porcs d'où les *Magnin* et les *Magnenat*.

Celui qui exerçait la fonction de maître de château, du latin *castellum* était le *châtelain* dont découlent les dérivés *Chatelan, Chastellan, Castella, Castellan(o)*, etc. D'autres charges officialisées, je citerai les *Dernière* qui étaient des percepteurs de dîmes. Les *Métrai, Mestral, Mettraux et Métraillier* s'occupaient des trésoreries, des bourses et des comptes. Les *Messeiller* et les *Banwart* rappellent le garde-champêtre; les *Saudan, Soudan* ou *Sudan* étaient des geôliers et les *Bandelier* et les *Banderet* portaient la bannière.

Certains patronymes sont les héritiers de titres nobiliaires tels que les *Baron* de l'allemand *Bar* = homme libre; les *Comte* du latin *comes* = compagnon; les *Duc, Leduc* du latin *dux* = chef; les *Roi(y), Rey, Ray*, du latin *rex* = roi, souverain etc. Ces patronymes remontent-ils à des familles investies d'un titre de noblesse ou ont-ils été donnés à des ancêtres orgueilleux, vaniteux, snobs ou ambitieux ? Il en est de même pour les *Cardinaux, Evéquoz, Lévêque* et les *Papaux*, etc.

Certains noms de famille évoquent des caractéristiques physiques ou mentales et parmi eux figurent les premiers surnoms que nous livre l'histoire, par exemple, *Pépin le Bref*, roi en 751; *Charlemagne* (le Grand) roi en 758; *Charles le Chauve*, roi en 843; *Louis le Bègue*, roi en 877; *Hugues Capet*, roi en 987 etc. D'autres noms concernent la taille ou la stature, par exemple: il y a des *Grand*, des *Gigandet* et des *Gi(y)gax* = géant, des *Petit* et des *Pittet*, des *Mégroz* et des *Mégret* = maigre, des *Corboz* et des *Corbaz* = voûté, courbé.

Les noms qui dévoilent une couleur ou un teint sont également courants, par exemple qui n'a jamais entendu parler des *Blanc, Leblanc* avec leurs dérivés *Bianchet, Blanchot, Blanchard, Blanchoud,* etc. A l'opposé, on trouve les *Noir, Lenoir, Renoir, Neyroud, Noirjean*, etc. Les *Moreau, Morel, Mauron, Chamorel, Brun, Brunet* tirent leur nom de brun et de châtain. Il en est de même de rouge issu du latin *rubeus* et *russus,* desquels découlent les *Rouge, Rosset, Rosselet, Rousseau*, *Rossier* etc. Proviennent de ceux qui étaient chauves, les *Chauvet, Chavez, Chavroz*, sans exclure les *Chervet*.

Certains noms font allusion à des défauts ou à des qualités comme les *Badoux(d)* et *Badan* qui ont leurs racines dans badaud qui est quelqu'un qui perd son temps à tout regarder et à tout écouter. Les *Rap(p)in* et les *Rappaz* doivent-ils leur nom à un mauvais peintre ou vivaient-ils de rapine ou étaient-ils à choix l'un et l'autre ? Il est difficile de répondre. Les *Rudaz* comme les *Grobet* et les *Grobéty* n'y allaient probablement pas avec douceur aussi bien dans les paroles que dans les gestes. Par contre des personnes gaies et qui plaisaient à l'oeil ont donné les *B(e)aud, Baudet, Badet* ainsi que les *Joli(y), Jolivet* et les *Galley*, ce dernier issu du patois *gale* = beau, joli, sans oublier les *Corthésie* qui vient de l'adjectif courtois.

Un nom indique parfois un degré de parenté tel que *Besson* qui signifie jumeau/jumelle; *Bifrare* = beau-frère en patois; *Gendre* et *Gindroz* = gendre, beau-fils. Par contre les *Beaufils* et les *Bonfils* peuvent procéder aussi bien de gendre que d'être un beau, bon et joli garçon. Les *Vallat, Valley, Vallot* et *Vallotton* ont leurs racines dans valet = serviteur et qui est tiré du celte *vassa*.

Vous avez sans doute constaté qu'un grand nombre de noms apparaissent sous une forme hypocoristique, c'est-à-dire que l'original a été l'objet de transformations diverses d'où sont sortis de nouveaux noms de famille. Le monde animal apporte aussi sa part à la liste des noms de famille. Par exemple la pie dite *agasse* ou *agace* en patois, donne *Agassis*; les *Bondallaz* étaient peut-être des pêcheurs de bondelles; les *Veillon* et les *Vittel* procèdent du latin *vitellus* = veau. L'ours a simplement tourné en *Orsat, Orsi et Orsini*, alors que les *Falquet* et *Falco* sont issus ou bien du latin *falco* = faucon ou du verbe *falquer* = faire des courbettes et que *Cocatrix* serait issu de crocodile, n'est-ce pas amusant de l'apprendre ?

Les végétaux ne sont également pas restés à la traîne: ainsi les *Biolley* ou *Biolay*, les *Débieux* et les *Desbiolles* doivent leur nom au bouleau dit autrefois la *biole*. Les *Chenevier, Cheneval, Chenevard* tirent leur nom du chanvre; les *Cottier* et *Cotti* viennent du patois *cotzi* = noyer; les *Coudray* viennent de coudrier, du latin *corylus*, aujourd'hui le noisetier; les *Deslarze* viennent de *larze* = le mélèze. Le foyard, nom vulgaire du hêtre, vient du latin *fagus* d'où les *Défago, Dufay, Faye, Dufayet. Dufaux*, etc.

Par des sobriquets dénigrants les gens se faisaient un malin plaisir à railler ou à ridiculiser les défauts et les tares de certaines personnes tel que *Cochon* qui vient du celte *cowch* et qui est le symbole de la malpropreté et de la saleté. Cependant, il existe une version connue en

Normandie et en Lorraine qui est *Cosson* (tel que les petits enfants le prononce) et qui était attribué au vendeur de beurre, de volaille et de blé. Une version crédible également est celle que l'on trouve dans l'ancien français où le *c* avait une cédille qui pourrait être un *z* et ce nom signifiait la nuque ce que l'on retrouve en patois dans *cotzon*. Un autre nom blessant est *Coc(c)u* ou *Coqu* qui était en ancien français *cuculus* désignant le coucou et dont le sens actuel de mari trompé n'apparaît qu'au XVe siècle.

Si la France a des *Boileau*, des *Molière*, ou des *Berlioz*, on connaît chez nous des *Marendaz*, mot patois qui signifie le goûter ou le souper; des *Chaland* = bateau plat ou acheteur de commerce; des *Challandes* = Noël; des *Carmentrant* ou *Carmétrant* = carême entrant; des *Bontemps* et des *Chautemps*; des *Pascal*, des *Pa(s)che* = né aux environs de Pâques; des *Maillefer*. des *Taillefer,* etc.

Et pour compléter ce court exposé je suppose que certains d'entre vous se sont déjà posé la question de savoir pourquoi nombre de Juifs portent des noms de famille de provenance allemande. La plupart d'entre eux étaient restée fidèle à leurs coutumes ancestrales et de là, ne connaissaient pas le nom de famille. Lors de l'institution généralisée des états civils ou des contrôles officiels des personnes au cours des XVIIe et XVIIIe siècles, les Juifs ont été contraints de s'adapter à ces nouvelles lois. Dans l'espace de l'expression allemande, il était clair qu'on ne pouvait choisir un nom d'origine latine, anglaise, russe ou chinoise. Toutefois les Juifs tâchaient de composer leur patronyme de manière que celui-ci ait une particule rappelant un nom hébreu comme dans *Moritz* dont les deux premières lettres se rapportent à *Mosché, Moïse; Mendel* et *Menachem* se retrouvent dans *Mendelsohn*.

Herrmann, Hirsch ou *Hersch* ont le même sens que le prénom *Zwi* en hébreu. Il en est de même des *Levi(y)* et *Lewinski* qui se disent être les descendants de *Levi*, fils de Jacob; de *Wolf* qui est l'équivalent de *Seew* en hébreu ou de *Leew* qui signifie lion.

Des contrôles très stricts que tenaient les autorités, il ressort que les registres ne mentionnent que le prénom du chef, le lieu d'où il venait, le nombre de personnes qui faisait partie de la famille et parfois l'activité qu'il exerçait. Par exemple d'*Abraham von Tryler* (Trêves) avec ses gens de la maison *(mit seinem Gesinde)* a été formé le patronyme *Drey(i)fus(s)* ou *Tryfus(s)* = de *Trier*. Les *Nordmann* sont des Juifs qui venaient du Nord.; les *Blumenthal* venaient probablement du val des fleurs ou demeuraient dans le val fleuri; les *Schwab* ou *Schwob*

viennent de *Schwaben* donc de la Souabe; les *Brunschwig* viennent de Braunschweig, etc.

Il n'était pas rare non plus que le Juif adoptait le nom de fille de son épouse qui, elle, portait un nom d'essence allemande. Il est curieux d'apprendre que les fonctionnaires des états civils appliquaient, paraît-il, des méthodes simples mais très lucratives lors de l'inscription du nom de famille. Ainsi le prix du patronyme dépendait dit-on, de la fortune ou de la générosité de la personne si bien qu'une coquette somme donnait droit d'acquérir un beau nom et de plus respectable et distingué tel que *Rothschild, Rosenberg, Goldmann, Einstein, Epstein, Weizmann, Kornmann*, etc. Pour une somme plus minime le nom était plus modeste ainsi comme *Hahn, Fuchs, Ascher, Blum*, etc. Quant aux pauvres et aux avares, ils devaient se contenter d'un nom plus ou moins railleur, grotesque pour ne pas dire vexant, tel que *Kisch, Nierenstein, Spiegel, GradwohI, Lôffler, Pfefferkorn*, etc.

Il faut encore remarquer qu'à côté des noms et prénoms officiels, les Juifs se servaient d'un nom de provenance juive dans leurs relations parentales et à l'intérieur de leur communauté. Il paraît que parmi les patronymes juifs de chez nous aucun ne serait d'essence purement suisse.

Et pour terminer, je citerai encore un fait anecdotique qui s'est passé dans la province de Groningue suite à un décret impérial des Pays-Bas en 1812. Dans plusieurs villages d'une paroisse de cette province vivaient, paraît-il, de nombreux individus qui n'avaient pas de nom de famille. Selon les anciennes habitudes, les gens étaient appelés Jacob fils de Wilheim, André fils de ou à Roger du four, du moulin, du coin, de la tour, etc. Il était donc impossible de savoir qui appartenait exactement à quelle famille ou à quels parents. Les enfants aussi bien que les adultes ne se rappelaient que vaguement ou même pas du tout du nom de leur père et de leur mère et parfois ne savaient même pas où ces derniers habitaient. Le bon pasteur résolut le problème d'une manière toute simple et aussi élégante que géniale. Il prit la décision de donner à chacune de ses ouailles un nom de famille qui s'identifiait à un des traits caractériels ou physiques que la personne avait ou qui était en rapport avec ses activités ou au nom du lieu où elle habitait. Dans de tels cas on peut s'imaginer les difficultés qu'il y a de trouver la vérité lors de recherches en paternité!

Vous avez pu constater qu'en raison de l'étendue de la matière, il est impossible de donner une réponse complète et exacte sur l'origine, l'histoire et le sens des noms de famille existant en Suisse romande,

même si l'on excepte les équivalents alémaniques et italiens qui sont très répandus chez nous. Cependant, les personnes désireuses de connaître plus de détails sur l'onomastique (étude des origines des noms propres) et sur la toponymie (étude des origines des noms de lieux) voudront bien consulter la littérature s'y rapportant.

Bibliographie

Bruckner W.: *Schweiz. Ortsnamenskunde*, 1945
Chessez P.: *Origine des noms de personnes*, coll. Gai de savoir, 1946
Morlet M.-Th.: *Dictionnaire étymologique des noms de famille*, 1991
Perl J.-W.: *Herkunft und Familiennamen der Juden in der Schweiz*, mémoire de licence, 1956
Comment réaliser sa généalogie, éd. Cabédita, Yens-s.-Morges. 1991
Etymologisches Wôrterbuch der deutschen Familiennamen, 1957
Idiotikon, 1994
Mémoires et documents, Académie chablaisienne, 1920

Adresse de l'auteur:
Albert Dumont
Gutenbergstrasse 47
3011 Berne

UNE INTEGRATION REUSSIE AU XVIIIe SIECLE

Les ascendances maternelles françaises de Joseph Émile Dumas, de Sommentier

par Bruno Charrière

Mon arrière-grand-père Joseph Émile Dumas est né le 25 mai 1863 à Romont dans le canton de Fribourg. Il s'établit très jeune comme fruitier en Haute-Savoie, en particulier dans la région d'Aviernoz et Groisy. Il est décédé à Annemasse en 1936.

Le patronyme Dumas étant un des plus anciens de Sommentier (au moins depuis 1600), a déjà fait l'objet de travaux[3]. Mon propos est simplement ici de mettre en évidence par l'étude de quelques ascendants maternels, un exemple d'intégration réussie d'immigrants d'origine française au XVIIIe, dans la région de Romont.

1 Aperçu général de l'ascendance de Joseph Émile Dumas.

Le père de Joseph Émile Dumas fut Jean-Baptiste Alexandre Dumas, né le 16 mars 1836 à Romont et originaire de Sommentier (paroisse de Vuisternens). Son grand-père fut Jean, né à Romont le 16 mars 1803, fils de Jacob Dumas originaire de Sommentier également. Jean Dumas se marie à Romont avec Claudia Maillard le 20 décembre 1826.

La mère de Joseph Émile Dumas fut Marie Pauline Pernet. Elle est née le 13 septembre 1841 à Romont. La naissance de Marie Pauline Pernet, suite à une omission, ne fut enregistrée qu'en 1858.

Nous possédons son acte de mariage avec Jean-Baptiste Alexandre Dumas qu'elle épouse à Romont le 7 mars 1859.

Par son père et sa mère elle est doublement d'origine française.

- Le père de Marie-Pauline fut en effet Édouard Pernet, aubergiste et négociant à Romont. Il se marie à Romont le 1er

[3] Voir par exemple "Les Dumas de Sommentier, descendance de Placide-Antonin Dumas et de Marie-Joséphine Piller" par Dominique Chenaux-Dumas, Revue de l'Institut Fribourgeois d'Héraldique et de généalogie, 1992, n°16.

février 1824. Sur son acte de mariage il est bien précisé qu'il est fils de Jean-François Pernet de Pontarlier, en France donc. Des recherches ultérieures préciseront ces origines.

- La mère de Marie Pauline fut Marie Ratabouille, née le 18 septembre 1806 à Romont. Elle était la fille de Jean Ratabouille et de Catherine Grand[4]. Jean Ratabouille est né à Romont le 4 avril 1788. Il était le fils de Jean-Louis Ratabouille et de Françoise Debieux, mariés à Orsonnens le 20 mai 1770. Or comme nous allons le voir, ce Jean-Louis Ratabouille est lui aussi d'origine française.

2 Jean-Louis Ratabouille, une intégration réussie au XVIIIe siècle

La famille Ratabouille, originaire du Languedoc, est établie à Romont depuis le dernier tiers du XVIIIe siècle, comme l'atteste le registre de réception des bourgeois et des communiers dans les différents communes du canton de Fribourg, où l'on peut lire que Jean-Louis Rataboul (sic), de Bram (Languedoc), a été reçu à Romont, le 7 avril 1777[5].

Des recherches menées[6], il est possible de suivre l'ascension sociale de ce Jean-Louis Ratabouille:

20 mai 1770:

Jean-Louis Ratabouille est établi à Chavannes-sous-Orsonnens où il épouse Françoise Debieux originaire de Chavannes. Il est précisé qu'il est fils de Pierre, "gallo origine de Bram diocesus Papulensis"

14 janvier 1774:

Il demande sa naturalisation - pour 3 louis d'or - à Chavannes-sous-Orsonnens, pays de sa femme. On apprend à cette occasion qu'il est garçon meunier[7].

---

[4] La famille Grand est établie à Romont depuis au moins le XVI° siècle. Cette famille, du fait de son ancienneté dans la ville a déjà été étudiée. (voir étude faite au XIX° sur la famille Grand dans les registres de baptêmes de Romont de 1574 à 1827, cotée RP 45 et RP 46 aux AEF).

[5] "État des réceptions communales, rangées par ordre alphabétique des communes du canton, dressé en 1872". Voir au sujet de l'établissement de ce registre, le compte-rendu de l'administration de l'État pour 1872, page 301, aux Archives cantonales de Fribourg

[6] Les renseignements de la deuxième partie sont tirés de fichiers des AEF. Je n'ai pas consulté les documents eux-mêmes. Je tiens à souligner l'excellent accueil aux archives cantonales de Fribourg

[7] Comptes des trésoriers, n° 546, p 162, aux AEF

16 décembre 1776:

Il achète un moulin et des terrains aux religieuses du couvent de la Fille Dieu pour 1100 petites couronnes.

Hat Louis Rattabouille von denen Ehrwürdigen Closterfrauen de la fille Dieu (*) folgende Stüker gekaufft: eine Mühly samt zugehörden; vier Jucharten (*) und einen Viertel Ackerland "En champ Foudry et de la Rance"; zwei Jucharten und einen Viertel Mattland (?) alle hinter Romont, um 1100 kleinen Khronen Hauptsum[8].

7 avril 1777:

Le noble Conseil de Romont reçoit au nombre de ses nobles et bourgeois de Romont *Jean-Louis Rataboul, natif de Bram en la province du Languedoc, diocèse de Saint Papoul en France, meunier de son état, pour lui et les siens nés et à naître, pour le prix de 126 écus petits, 5 écus neufs pour la Fabrique, autant en place de l'armement, 2 écus blancs pour son siau (?) en cuir*[9].

2 juin 1792:

Jean Rataboul, maître meunier et bourgeois de Romont, emprunte 300 écus petits au noble conseil de Romont soit aux *pensions de Saint-Joseph. Hypothèque: un champ sis au Devin, de 5 poses, et 2 poses de champ à la fin de Malladeyre, ainsi qu'une "scie" qu'il se propose de faire construire*[10].

mars 1810:

Le recencement de 1810 mentionne à Romont Françoise Ratabouille, 60 ans (sa femme née Debieux) et 5 enfants: Pierre, Jean, Louis, Jean et Claude.

27 mai 1806:

Son fils Jean épouse à Romont Catherine Grand.

3 Résumé

En moins de 40 ans, un garçon meunier expatrié du sud de la France, sans doute au départ démuni de tout, réussit à fonder une famille d'au

[8] Comptes du Bailli de Romont, mai 1776 à mai 1777 - Litt. C. chapitre des Lods
[9] Registres du Conseil de Romont
[10] Registre des notaires, n°2396, page 18

moins 6 enfants, est reçu bourgeois de Romont et s'intégre au sein d'une ancienne famille de la région.

4 Conclusion

Si l'on sait et comprend bien pourquoi de nombreux fruitiers fribourgeois s'établirent en Haute-Savoie, plus mystérieux est de savoir pourquoi et comment cet ancêtre meunier quitta son Languedoc natal pour s'établir dans la région de Fribourg.

Mon arrière-grand-père Joseph Émile Dumas, originaire de Sommentier, en s'expatriant en Haute-Savoie à son tour comme fruitier à la fin du XIX° siècle et qui conserva par ailleurs toujours sa nationalité d'origine, répétait, avec moins d'ampleur, la destinée aventureuse de son lointain ancêtre.

Adresse de l'auteur:
charrierebruno@yahoo.fr

à lire …

Nous avons reçu :

Archives héraldiques suisses, édité par la Société suisse d'héraldique, 117e année, numéro 2004-II, 100 p.

Gute Wappen, schlechte Wappen; Eine nicht abschliessende Bestandesaufnahme von neu geschaffenen Wappen anlässlich von Zusammenschlüssen schweizerischer Gemeinden in den letzten Jahren, par Hans Rüegg.

Bonnes et mauvaises armoiries

L'auteur a pu observer trois façons de procéder pour la création d'armoiries destinées à de nouvelles communes:

1. Les plus petites communes se subordonnent à la plus grande (ou plus importante). Les armoiries de la plus grande (ou plus importante) commune sont reprises sans modification. Cette variante ne suscite pas de grande discussion.
2. Les armoiries existantes ou leurs principales figures sont réunies dans un nouveau blason. On choisit souvent aussi comme nouvelle appellation un nom composé (généralement double) ou un toponyme régional. On court alors le risque d'une surcharge de figures dans les armoiries et/ou celui de contrevenir aux règles héraldiques relatives aux couleurs.
3. On adopte pour armoiries un blason totalement nouveau. Ceci est dans tous les cas préférable à la combinaison de figures différentes ou de blasons entiers.

Les fusions de communes suscitent des réactions d'ordre émotionnel, et leur réussite est tributaire de l'adhésion des populations. Un rôle particulier incombe aux archivistes cantonaux dans la création de nouvelles armoiries communales. Mais à quoi servent les conseils compétents et irréfutables d'un archiviste d'Etat, lorsque quelques membres d'un exécutif communal tiennent absolument à leur «propre idée» et qu'ils veulent l'imposer à toute force et contre toute raison ? L'archiviste cantonal de Fribourg se plaint amèrement, dans une lettre à l'auteur de l'article, que «prêcher devant un Conseil communal et tenir séance avec le secrétaire du Département n'apportent rien», que

«le Conseiller d'Etat compétent ne fera pas échouer une fusion à cause d'un blason, d'autant moins qu'il souhaite être réélu... et que le Conseil d'Etat dans son ensemble le suivra bravement». Il critique ensuite également les horribles appellations des nouvelles communes où, «malgré l'opposition de la Commission fribourgeoise de nomenclature, un innocent ruisselet ou un monticule impressionnant de modestie sont convertis en appellations représentatives»[11].

Parmi de nombreux cas représentatifs de toute la Suisse, les armoiries de plusieurs communes fribourgeoises font l'objet de commentaires élogieux ou critiques.

[11] Résumé traduit en français par le Prof. Dr G. Cassina

la vie de l'Institut

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du 19 février 2004

Tenue à 18.30 heures en la salle des Grenadiers de la Maison bourgeoisiale, elle fut présidée par Monsieur Dominic Pedrazzini et, dès le point 4 de l'ordre du jour, par M. Pierre Zwick, nouvellement élu. Trente membres y ont assisté ; trois personnes se sont excusées.

En voici le procès-verbal:

1. Procès-verbal de la dernière Assemblée

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 février 2003 est adopté avec remerciements à son auteur.

2. Rapport du président

M. Pedrazzini évoque les deux points forts de l'année écoulée : le 40^{e} anniversaire de l'IFHG et la commémoration du bicentenaire de l'Acte de Médiation. Le premier fit l'objet d'un exposé présenté par M. Pierre Brodard lors de l'assemblée générale 2003 ainsi que d'une publication dans le Bulletin. Le second événement permit aux membres de visiter le château d'Affry à Givisiez où ils furent accueillis par Mme Monique von Wistinghausen, une des descendantes du premier landammann de la Suisse.

Les membres purent en outre assister à des rencontres d'entraide ou d'érudition consacrées aux armoiries, filiations, publications, logiciels ou méthodes, qui se déroulèrent aussi bien à l'Aigle Noir qu'aux Archives cantonales bernoises, ou encore dans les nouveaux locaux des Archives de l'Etat de Fribourg.

M. Pedrazzini saisit cette occasion pour remercier les conférenciers et tous ceux qui ont œuvré pour le bon déroulement des activités de l'Institut. Finalement, il témoigne de sa gratitude envers les membres de l'Institut pour leurs apports en somme de connaissances, d'échanges et d'attention.

3. Elections statutaires

3.1 Elections au Comité

M. Pedrazzini annonce que MM. Brodard et Foerster remettent leur mandat. Le Comité propose la candidature de Madame Marie-Thérèse Torche, docteur ès lettres, adjointe au Conservateur des biens culturels du canton de Fribourg, spécialiste, notamment, des poêles en catelles fribourgeois. Comme le Comité n'a pas reçu d'autres candidatures, l'élection de Madame Torche est marquée par acclamation.

3.2 Election du président

Le Président rappelle qu'il remet son mandat et annonce la proposition du Comité d'élire M. Zwick, ingénieur civil et vice-président de l'IFHG. Le Comité n'ayant pas reçu d'autres candidatures, M. Zwick est élu par acclamation et préside dès lors l'assemblée. Le nouveau Président remercie les membres présents pour son élection et déclare qu'il entend poursuivre les activités de l'Institut dans la ligne tracée par ses prédécesseurs, en particulier par M. Pedrazzini qu'il remercie pour ses dix années consacrées à la généalogie et à l'héraldique fribourgeoises.

4. Admissions

M. Zwick soumet à l'Assemblée les admissions de M. le Professeur Francis Python, d'Arconciel, de M. Nicolas-Joseph Trinchan de Meyrin, de M. Charles Veillard de Fribourg et de Mme Simone Vörös de Belfaux. Les nouveaux membres sont admis par acclamation.

Le Président évoque ensuite la mémoire du Dr Jean Dubas et l'assemblée observe une minute de silence.

5. Comptes 2003, rapport des vérificateurs, approbation et décharge

M. Zwick passe ensuite la parole à M. Oppizzi pour la présentation des comptes de l'année 2003. Ceux-ci se bouclent par un excédent de recettes de fr. 969.20. Monsieur Cavin lit le rapport des vérificateurs des comptes et recommande leur acceptation. L'assemblée approuve à l'unanimité les comptes 2003.

6. Budget 2004

M. Oppizzi présente le budget proposé pour l'année 2004 qui ne prévoit pas d'excédents de recettes; les montants des cotisations restent inchangés. Le budget 2004 est approuvé à l'unanimité.

7. Divers

M. Zwick signale à l'assemblée que la conférence de M. Balleyguier se déroulera le 29 avril et que nous écouterons M. Monteleone le 29 octobre sur « Les papetiers de Marly ». Le Président demande à l'Assemblée si elle a des propositions d'activités, de conférences ou de projets pour cette année (en particulier sur une poursuite de l'Armorial). L'assemblée ne faisant pas de nouvelles propositions, le Président annonce que M. Franz Aebischer est disposé à donner une conférence sur sa famille. Après avoir demandé à l'assemblée si elle avait encore d'éventuelles questions ou remarques à faire, M. Zwick passe la parole à M. Pierre-Alain Menoud pour sa conférence :

« La génétique: mode d'emploi pour la généalogie »

PB